

Les traitements contre le cancer à la maison

Chimiothérapie et thérapie ciblée



Votre médecin vous a prescrit des médicaments de chimiothérapie ou de thérapie ciblée à prendre sous forme de comprimés ou de capsules à avaler. Vous devrez prendre ces médicaments à la maison. Cette fiche rappelle les précautions à prendre et comment suivre ce traitement.

Pourquoi prendre des précautions avec ces médicaments ?

La chimiothérapie orale détruit les cellules cancéreuses, grâce à son effet cytotoxique (*cyto* veut dire *cellule*). La thérapie ciblée attaque des parties de cellules cancéreuses. Mais, les 2 traitements peuvent avoir des effets toxiques sur les cellules normales. Il est donc très important de suivre les mesures de sécurité décrites dans ce document. Vos proches et vos animaux de compagnie ne doivent pas entrer en contact avec ces médicaments.

Où garder mes médicaments ?

Les médicaments doivent rester dans le contenant d'origine qui vous est remis par le pharmacien. Ces contenants sont :

- rigides et hermétiques
- difficiles à ouvrir par les enfants
- bien identifiés avec la mention CYTOTOXIQUE



Une dosette jetable, préparée en pharmacie, contenant **seulement votre médicament contre le cancer**, est également une bonne solution.



ATTENTION

Rangez ces contenants :

- hors de la portée des enfants
- hors de la portée des animaux
- à la température ambiante, à l'abri de la chaleur
- à l'abri de la lumière (par exemple, dans une armoire)
- à l'abri de l'humidité

Lorsque le contenant est vide, rapportez-le à votre pharmacie. Si ce n'est pas possible, jetez-le dans une poubelle avec un couvercle. Il ne doit jamais être réutilisé pour mettre d'autres objets ou de la nourriture.

Quelles précautions prendre lorsque je manipule mes médicaments ?

- > **Lavez-vous les mains** avant et après avoir touché aux comprimés
- > Ne déposez pas les comprimés hors de la bouteille. Tentez de les déposer et de les compter dans le couvercle du contenant.
- > Si les comprimés ont été en contact avec une surface en dehors de leur contenant, lavez la surface avec de l'eau et du savon.
- > Après avoir pris vos comprimés, fermez le contenant hermétiquement et rangez-le immédiatement hors de la portée des enfants et des animaux.



La personne qui vous aide doit utiliser des **gants jetables** pour toucher aux médicaments. Vous trouverez des gants jetables à votre pharmacie. Cette personne doit **tout de même se laver les mains** avant de mettre les gants et après les avoir retirés.



Les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas toucher aux médicaments cytotoxiques.

Dites à votre dentiste et aux autres professionnels de la santé que vous consultez que vous suivez un traitement contre le cancer par voie orale. Cela peut avoir un effet sur les soins qu'ils vous donnent. Ayez en main une liste à jour des médicaments que vous prenez.

Comment prendre mes médicaments contre le cancer par voie orale ?

Il est important de suivre les indications sur l'étiquette. Par exemple, il ne faut pas écraser, croquer, ouvrir ou dissoudre les capsules avant de les avaler.

Assurez-vous de bien savoir comment prendre votre médicament :

- combien de fois vous devez le prendre chaque jour
- à quels moments vous devez le prendre
- si vous devez le prendre à jeun ou avec de la nourriture

Si vous avez des questions, appelez votre pharmacien.

Que faire si j'ai oublié une dose ?

Si vous oubliez une dose, ne doublez pas la prochaine. Appelez votre pharmacien. Il vous expliquera quoi faire.

Utilisez une alarme ou un calendrier pour vous rappeler de prendre vos comprimés.



Que faire si j'ai dépassé la dose recommandée du médicament ?

Appelez **tout de suite** votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmière.

Que faire si, par accident, quelqu'un d'autre avale mes comprimés ?

Essayez de faire vomir la personne qui a avalé des comprimés. Si cela se produit durant les heures d'ouverture de la clinique d'oncologie, **appelez votre pharmacien ou votre infirmière**.

En dehors des heures d'ouverture de la clinique, contactez :

Centre antipoison :

> **1 800 463-5060**

Si vous ne pouvez pas faire vomir la personne et que vous ne pouvez pas joindre votre infirmière ou le Centre antipoison, la personne qui a avalé les comprimés doit aller à l'urgence. Elle doit avoir en main le nom du médicament et la quantité prise en milligrammes (mg).

Comment surveiller ma température ?

Appelez une infirmière du CHUM :

- si votre température buccale dépasse 38 °C (100,4 °F) pendant plus d'une heure
- ou dès que votre température buccale dépasse 38,3 °C (100,9 °F)

> **514 890-8086**

Ce service est offert 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Lors de l'appel, assurez-vous d'avoir votre carte d'assurance maladie en main.



ATTENTION

Ne prenez pas d'Advil, de Tylenol, de Motrin ou d'aspirine, car ces médicaments peuvent masquer la fièvre.

Quels autres signes d'infection dois-je surveiller ?

Il est important de parler à une infirmière de votre équipe de soins si vous remarquez l'un des signes suivants :

- > Douleur à la poitrine
- > Battements du cœur rapides, même au repos
- > Essoufflement ou difficulté à respirer
- > 4 selles liquides (diarrhée) ou plus par jour depuis 2 jours
- > Pas de selles depuis 3 jours
- > Incapacité à boire depuis plus de 24 heures
- > Vomissements qui durent depuis plus de 24 heures
- > Mal de cœur (nausées) qui dure depuis plus de 48 heures
- > Saignement soudain et très abondant (peu importe l'endroit)
- > Apparition soudaine d'une très grande fatigue ou d'une envie de dormir importante
- > Sensation d'angoisse intense ou idées suicidaires



Quels sont les effets secondaires des traitements contre le cancer par voie orale ?

La chimiothérapie peut causer :

- de la fatigue
- des nausées et des vomissements
- des ulcères dans la bouche (aphtes)
- de la diarrhée ou de la constipation

La thérapie ciblée peut causer :

- de la fatigue
- des aphtes
- des rougeurs ou des boutons sur la peau
- de la diarrhée

Ces effets sont souvent temporaires et peuvent être traités. Des documents d'information sur chacun de ces effets secondaires sont disponibles. Demandez-les à votre équipe de soins !

Mon traitement est terminé. Que faire des médicaments qu'il me reste ?

Gardez-les dans leur contenant d'origine et retournez-les à la pharmacie. Ils seront alors détruits de façon sécuritaire.

Ne jetez jamais ces médicaments dans les toilettes ou les poubelles.

À qui m'adresser pour avoir de l'aide ou poser des questions ?

Si vous avez des questions, appelez votre pharmacie, votre pharmacien en oncologie, votre infirmière ou votre médecin.



RESSOURCES UTILES

Société canadienne du cancer :
> 1 888 939-3333
> cancer.ca

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante



BLOC-NOTES



Questions

Notez les questions que vous voulez poser à votre équipe de soins pour ne pas les oublier.



Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca